

COMMUNE DE POPIAN

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020 -

Présents : Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, maire ;
M. Gilles BOULOUYS et Mme Hélène ICARD-MARTINEZ, adjoints ;
Mme Sylvie RONDE et MM. Alexandre BARCELONNE, Pascal BEDOS-AURIVEL,
Colin CHARLES, Lilian DUFOUR, Alain VIGNAUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : MM. Thierry CAMBON et François VINAS.

Mme Hélène ICARD-MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

A l'unanimité des présents, le Conseil émet un avis défavorable concernant le transfert de la compétence urbanisme au profit de la communauté de communes Vallée de l'Hérault, préférant le maintien du PLU dans les compétences communales, en application de l'article 136 de la loi du 24 mars 2014 dite loi ALUR.

2. Fonds de concours intercommunal - busage du caniveau du stade municipal :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le dépôt d'une demande de subvention auprès de la communauté de communes Vallée de l'Hérault en vue du busage du caniveau du stade municipal. Une subvention de 25% (1 052.16 €) pourrait être allouée à la commune pour des travaux dont le montant s'élève à 4 208.64 € HT.

3. DETR 2021 : amélioration du réseau d'écoulement des eaux pluviales :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve de soumettre à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) le projet d'amélioration du réseau d'écoulement des eaux pluviales dans deux secteurs : *rue du vieux moulin* et *chemin de la Prade*. Le montant des travaux est évalué à 15 810 € HT et pourrait faire l'objet d'une participation de l'Etat de 80% (12 648 €).

4. DETR 2021 : mise en sécurité du porche d'entrée de l'église St Vincent :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le dépôt d'un second dossier au titre de la DETR 2021 concernant la mise en sécurité du porche d'entrée de l'église Saint Vincent, une demande de subvention ayant déjà été déposée auprès du Conseil régional et du Conseil départemental en vue de l'obtention d'une participation financière.

5. Projet d'aménagement d'une salle de jeux et de lecture :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le principe de l'aménagement d'une salle de jeux et de lecture dans l'ancien secrétariat de mairie, au premier étage du Château. Des devis seront sollicités et déposés auprès de la communauté de communes Vallée de l'Hérault qui peut participer au financement de ces travaux dans le cadre du fonds de concours « Lecture publique ».

6. Rapport annuel 2019 – Syndicat Centre Hérault :

A l'unanimité des présents, le Conseil a approuvé le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité de service public des déchets ménagers, établi par le Syndicat Centre Hérault et approuvé par son assemblée délibérante le 23 juin 2020.

COMMUNE DE POPIAN

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020 -

7. Installation de deux boîtes à livres :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve l'installation de 2 boîtes à livres dans la commune. Elles permettront à chacun de déposer et d'emprunter gratuitement un ou plusieurs livres dans ces deux boîtes qui seront placées pour l'une sous le porche communal, et pour l'autre, à l'abribus de l'*Avenue de l'Aurelle*.

8. Projet « Santé et Territoires » pour des pratiques agricoles plus vertueuses :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le projet « Santé et Territoires » initié par la commune de Popian, en partenariat avec l'ADASEAH et la Mutualité Sociale Agricole.

Le projet « Santé et Territoires », coordonné par des médecins de la MSA, permettra d'élaborer une charte de pratiques vertueuses au terme d'un travail d'information des habitants de Popian et des viticulteurs volontaires. L'étude « Santé et Territoires », d'un montant de 7 200 €, bénéficiera du soutien financier de la MSA à hauteur de 5 000 € et de l'ADASEAH à hauteur de 200 €.

9. Intempéries – solidarité avec les communes sinistrées :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le versement d'une subvention de 500 € au profit de l'association des maires de l'Hérault (AMF34) qui centralise les dons au profit des communes sinistrées à la suite des intempéries du mois d'octobre 2020.

10. Questions diverses :

- **Abribus** : l'abribus de la cave coopérative, endommagé à la suite d'un accident automobile, va être réparé dans le courant de la semaine 42, après avis de l'expert d'assurances et réception des pièces détachées ;
- **Repas des aînés** : compte tenu des circonstances liées à la crise sanitaire, le repas des aînés ne pourra pas avoir lieu. Les aînés recevront un colis gourmand dans le courant du mois de décembre ;
- **Rencontre avec le préfet de l'Hérault et les services de l'Etat** : Madame le maire fait part de la rencontre à Gignac entre les maires de la communauté de communes avec M. le préfet de l'Hérault, M. le sous-préfet de Lodève et les directeurs des services de l'Etat (Gendarmerie, rectorat, DDTM, finances publiques ...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le maire,
Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

